

**LES PLUS DE
DE LA FORMATION**



- + Une formation pratique sur un sujet encore peu documenté.
- + La réalisation d'une EIVP est une action concrète de mise en conformité au RGPD.
- + L'utilisation lors de la formation de l'outil de la CNIL.



2 JOURS/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
1 455 € HT
Non adhérents :
1 595 € HT



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



Environment



2 DATES

- 23/05 au 24/05
- 27/10 au 28/10

Code formation : **22DPO**

Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)
www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou **intra@ifaci.com**

DPO : TRAITEMENT DES DONNÉES À RISQUE ÉLEVÉ ET ÉTUDE D'IMPACT

LES RESPONSABLES DE TRAITEMENTS METTANT EN ŒUVRE DES TRAITEMENTS DIT « À RISQUES ÉLEVÉS » DOIVENT, DEPUIS LE 25 MAI 2018, RÉALISER DES ÉTUDES D'IMPACT SUR LA VIE PRIVÉE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES OBLIGATIONS, DES OUTILS ET DE LA MÉTHODOLOGIE DE LA CNIL POUR RÉALISER CETTE ÉTUDE.

PARTICIPANTS

DPO.
RSSI.
Responsable des risques.

Accessibilité - cf. page 16

▲ **Réalisation d'une étude d'impact sur la vie privée avec l'outil de la CNIL.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Approfondir** les connaissances sur les obligations du RGPD en matière de gestion des risques.
- ▲ **Connaitre** les cas où une EIVP est obligatoire.
- ▲ **Découvrir** la méthodologie d'étude d'impact de la CNIL.
- ▲ **Apprendre** à réaliser une étude d'impact avec l'outil de la CNIL.

INTERVENANT

Un professionnel de la mise en conformité au RGPD, de la gestion des risques sur la vie privée et de la sécurité des systèmes d'information.

CONTENU

- ▲ **Rappel des grands principes du RGPD.**
- ▲ **Focus sur les traitements dit « à risques élevés ».**
- ▲ **Présentation des référentiels de la CNIL en matière de gestion des risques.**
- ▲ **La gestion des risques dans le nouveau règlement Européen (RGPD).**
- ▲ **La méthodologie de la CNIL pour réaliser une étude d'impact sur la vie privée :**
 - Les étapes d'une étude d'impact
 - Comment réussir son étude d'impact ?
 - Les intervenants nécessaires
 - Que faire des résultats ?